

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 23

Artikel: Aimons-nous
Autor: Marcel, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ters, maçons, etc.) dont le dévouement et l'intégrité sont au-dessus de tout éloge, se hissèrent sur le faîte escarpé de la nef, sur l'étroite et dangereuse plateforme qui entoure la base de la flèche, et, au milieu des débris embrasés, des tuiles, des pièces de fer qui tombaient à leurs côtés, brûlaient même jusqu'à leurs vêtements, s'appliquèrent avec un calme imperturbable, à diriger l'eau de manière à éteindre les tisons ardents à mesure qu'ils arrivaient à leur portée. D'autres travaillaient dans l'intérieur du dôme, dont la voûte percée d'un trou circulaire dans son point culminant, livraient passage à des charbons embrasés qui tombaient dans le chœur. Par un bonheur dans lequel on doit reconnaître la main protectrice de celui qui dispose des éléments et les dirige à sa volonté, le vent avait cessé, l'atmosphère était calme et n'offrait autour du foyer de l'incendie que l'agitation, suite inévitable de l'action de la flamme. Cependant cette agitation était telle que les charbons brûlants étaient lancés jusqu'au delà des maisons qui forment l'alignement dès le bâtiment du collège à l'Escalier-du-Marché. Il en arrivait jusqu'à la Madeleine et au Chemin-Neuf. Le jardin de la maison de M. le professeur Levade en était jonché et deux fois le feu s'est manifesté dans sa toiture. Qu'aurait-il été si le vent d'est eût continué?... Il est hors de doute, que tout ce quartier aurait été atteint et que nous aurions vu s'écrouler, avec la Cathédrale, le bâtiment de l'Académie et tout ce qu'il renfermait de précieux. Grâce à l'heureuse circonstance du calme, on a pu travailler sans obstacle et avec un succès tel que, dès l'instant où la charpente de la flèche a été consumée, environ les 5 heures, tout a été fini. Mais ici, que ne devons-nous pas aux citoyens courageux qui se sont exposés aux plus grands dangers, et dont plusieurs sont restés pendant 4 heures dans le fort du foyer de l'incendie? que ne devons-nous pas aux habitants de tous les quartiers de la ville? que ne devons-nous pas surtout à nos braves concitoyens, qui sont accourus de plusieurs lieues à la ronde. On vient de voir qu'outre les pompes de la ville, 17 pompes étrangères ont été en activité. Par un effet des sages dispositions qui ont été prises, on en avait formé une file dont la tête avait été établie sur les bords du Flon, à plusieurs centaines de toises de la porte St-Maire et qui, se communiquant l'eau les unes aux autres, en fournissaient abondamment. On a remarqué surtout celle de Préverenges, construite par le Sr Golay, fondateur à Morges, sur le modèle des pompes à syphon de Schenck, et qui placée sur les bords de la rivière, alimentait toutes les pompes de la file.

S'il était permis de présenter ici d'autres tableaux que celui du danger que nous avons couru nous dirions que rien n'égalait la beauté du spectacle qu'offrait la ville et ses environs, éclairés par cette gerbe colossale. L'horizon était d'un noir sombre, les édifices s'y dessinaient de la manière la plus éclatante et le vert le plus brillant colorait les arbres qui s'élèvent de toutes parts. Les petits oiseaux réveillés avant l'aurore, voltigeaient de branche en branche et les familles de hiboux, naguères habitants paisibles du bâtiment enflammé, planaient avec anxiété dans les airs.

Dans l'incendie qui a eu lieu de la flèche du chœur de la Cathédrale, les maisons voisines ont été plus ou moins exposées, surtout celles qui avaient des lucarnes ouvertes à leurs toits. Pour éviter autant que possible les accidents qui pourraient arriver, en cas de feu, dans une partie quelconque de la ville, la Municipalité invite tous les propriétaires de maisons qui ont des lucarnes à les faire garnir de fenêtres ou de contrevents, afin de pouvoir les fermer au besoin. Il est particulièrement recommandé aux propriétaires qui sont dans le cas de s'absenter, de tenir les sus-dites lucarnes fermées.

Lausanne, le 31 mai 1825.

Greffe de la Municipalité.

La Municipalité ayant décidé de faire plusieurs changements et réparations aux pompes à feu invite les maîtres qui voudraient offrir leurs services à prendre connaissance de l'ouvrage au-

près de Mr. le Maistre, afin de pouvoir donner leurs soumissions pour le 20 courant. Il y aura à faire entr'autres: 7 mèches en fonte douce; 16 boîtes de tuyaux idem; 6 balanciers en fer; la caisse et le train des pompes Nos 2 et 6 doivent être entièrement rétablis à neuf, charbonnage et ferrure.

Lausanne, le 1er juin 1825.

Greffe de la Municipalité.

Adresse. — Pierre, qui a reçu un flobert pour sa fête, arrive tout fier vers sa maman.

— Maman, dit-il, pensest-tu si je suis plus adroit que Jean?... Il avait déjà tiré six fois sur un moineau qui était là, au bord du toit, moi, j'arrive, je vise, le moineau tombe.

Pauvre moineau!

Amour et raison. — Un père présente ses trois filles à un prétendant éventuel.

— Voilà Justine, dit-il, elle a 25 ans, je lui donne cinquante mille francs... Voilà Victoire, elle a trente ans, je lui donne cent mille francs... Voilà Artémise, elle a trente-cinq ans, je lui donne deux cent mille francs...

Le prétendant ébloui:

— N'en avez-vous pas de plus vieille?

PORTRAIT ET CHIEN DE CHASSE

L'ANNEE dernière, une dame de Genève commandait à un bon dessinateur l'agrandissement de sa photographie. Elle lui fit la recommandation de chercher à améliorer et corriger certains traits de sa physionomie, alléguant que le photographe avait raté le cliché (mais au contraire c'est elle qui n'est plus belle). Le dessinateur promit de faire le nécessaire et au bout de quelques jours revint avec l'agrandissement. Au vu de celui-ci, la dame s'écrie :

— Quelle horreur! C'est affreux! Ce n'est pas moi.

Elle appelle son chien Briffau et lui montre le portrait; le chien fait demi-tour.

— Vous voyez, mon chien ne me reconnaît pas, c'est pourtant un chien de chasse très intelligent.

— Je ne puis pourtant pas vous faire plus belle que vous n'êtes, puisque vous désirez l'expression du naturel.

— Voyons, voyons, vous allez me retoucher ce dessin?

Le peintre partit furieux en faire part à son ami; ce dernier lui dit:

— Ne t'en fais pas, j'ai trouvé le filon; laisse ton tableau ici et passe après-demain, tu iras le reporter chez cette pénible et tu insisteras pour qu'elle te montre de nouveau au chien. Tu ne voudrais pas retoucher ce tableau; elle est plus jolie qu'au naturel.

Son ami frotta tout le tableau avec un morceau de jambon.

Au jour indiqué, le dessinateur reprit son tableau et le présenta de nouveau.

— J'espère que madame sera contente de la retouche que j'ai faite, ayez l'obligeance de le montrer de nouveau à votre chien.

— Briffau, Briffau, viens donc ici. On montre le tableau et Briffau se met à le lécher.

— Ah! ah! vous voyez, cette fois c'est bien moi, je suis contente, combien vous dois-je.

— Eh bien, répond le dessinateur, cela fait 25 francs de plus pour la retouche.

— C'est très bien, voilà votre argent.

Colonie de vacances In Memoriam. — Avec le retour du printemps, «In Memoriam» a de nouveau ouvert les portes de sa colonie de la Cigale, en Vennes s. Lausanne. Depuis le 20 mai, une trentaine d'enfants de nos soldats décédés vont bénéficier des avantages offerts par ce home durant un mois. Puis, d'autres groupes d'enfants y séjournent à leur tour durant un mois également. Aussi, le Comité de la Section vaudoise adresse-t-il à tous les amis et donateurs de l'œuvre un chaleureux appel pour leur rappeler que soit les dons en espèces (compte chèques II 1534, Colonie) soit les dons en nature, légumes, fruits, etc., ceux-ci pour varier la subsistance, sont toujours les bienvenus. Les dons en nature peuvent être expédiés par l'entremise des tramways lausannois (Halte Vennes) ou sont recueillis à domicile lorsque les donateurs habitent le voisinage. Il est aussi rappelé que les amis de l'œuvre et tous ceux qui s'y intéressent sont toujours admis à visiter la Colonie le lundi après-midi de chaque semaine.

AIMONS-NOUS

*Aimons-nous, puisque tu le veux,
Sans penser aux douleurs futures
Soyons tendres dans nos aveux
Et croyons que le bonheur dure.*

*Fais-toi petite dans mes bras,
Demeure les paupières closes,
Oublie, un instant, qu'ici-bas
Les gens passent comme les choses.*

*Ne devine pas notre sort :
Quand ce n'est point l'indifférence,
C'est le mensonge ou c'est la mort
Qui sépare deux existences.*

*Mais ne songeons pas à cela,
Unis par la même tendress,
L'un près de l'autre restons là
Dans cette chambre où le jour bâisse.*

*Le long de tes bras laisse errer
Mes doigts en des caresses lentes,
Contre mon corps viens te serrer,
Te blottir toute frissonnante.*

*Je chasserais de ton esprit
Les papillons noirs qui s'y traînent,
Tu verras que lorsqu'on chérira
La vie apparaît plus sereine.*

*Aimons-nous, puisque tu le veux,
Sois confiante, sois câline,
Tâchons d'être un moment heureux,
Mets ta tête sur ma poitrine,*

*Donne tes lèvres, donne-les,
Que je les effleure des miennes,
Et que ces instants en allés,
Soient de ceux dont tu te souviennes...*

André Marcel.

CLOCHE ET ARMOIRIES DE NOVILLE

Noillle Villeneuve on se rend facilement à Noville, à pied, en trois petits quarts d'heure, soit par la route cantonale de Lausanne à Chessel, soit par le chemin dit des Grangettes. Ce dernier, beaucoup plus agréable que la grand'route, se détache de celle-ci immédiatement après le pont de Villeneuve, il suit tout d'abord la rive gauche de l'Eau froide, longe le lac sur un certain parcours, puis se dirige au sud-est à travers prairies et vergers et débouche enfin à l'entrée du village, près du battoir.

L'église de Noville, cachée derrière de grosses fermes à l'aspect cossu, est intéressant au point de vue archéologique. Canoniquement parlant, elle se trouve dans le diocèse de Sion et, avant la Réforme, le droit de nommer ses desservants appartenait au prévôt du Grand Saint-Bernard.

La nef, construite au XVIII^e siècle, et à laquelle on accédaient par une porte ogivale qui existe encore, ne présente pas un intérêt bien particulier. Cependant, on remarquera la chaire, qui date du XVII^e siècle, supportée par les anciens fonts baptismaux. Dans le chœur, voûté en croisée d'ogives, se trouvent des vestiges de peintures du XIV^e siècle. Le vitrail du fond est moderne.

Sur le côté droit, soit au sud de la nef, et séparée de celle-ci par une forte grille en fer, s'ouvre une chapelle ajoutée au XV^e siècle, dont la voûte en ogive est terminée par une clef qui porte un écuison armorié d'une fleur de lys.

Le clocher, d'une époque beaucoup plus tardive que le chœur contre lequel il s'appuie, renferme trois cloches de différentes grandeurs.

La plus grosse, dite de midi donne le ré bémol et mesure 0 m. 75 de hauteur sur 0 m. 80 de diamètre. La partie supérieure est décorée d'arabesques, de guirlandes de fleurs et de fruits, le tout d'une facture assez soignée. Sur ses flancs on lit l'inscription que voici :

*Je parle à toutes les langues, chacun entend
mon dit,
J'appelle tout le monde à louer Jésus-Christ.
I B Bertholet châtelain (sic) Daniel Murisier
pasteur.*

La seconde cloche, dite de l'école donne le fa